

leurs successeurs, il était difficile que, sous la troisième race, l'indépendance des grands vassaux ne fût pas longtemps un principe de guerre entr'eux et le chef qu'ils avaient couronné. On en trouvera, dans les chroniqueurs de l'époque, la pénible et fatigante histoire. Joignez-y l'excès de puissance des moines, qui fut la suite de l'excès d'avilissement du clergé, les empiètements, les prétentions monstrueuses de l'autorité spirituelle sous les Boniface et les Grégoire VII; et l'on concevra tout ce que les premiers rois capétiens durent déployer de force et d'énergie pour se maintenir. Sans l'intrépidité inébranlable d'un Philippe-le-Bel, sous les foudres du Vatican, c'en était fait peut-être et de l'accroissement de l'autorité royale en France, et de la domination même de la troisième race. Le démembrement et l'invasion étrangère l'emportaient.

Lorsqu'une loi constitutionnelle eut déferé la couronne à l'aîné des fils, ses frères ne furent plus que ses premiers sujets. On cessa de voir, comme sous les deux précédentes dynasties, cette complication de crimes, de trahisons, d'assassinats domestiques et de guerres civiles. Mais combien fallut-il traverser de malheurs, avant de prévenir, par une loi de saine politique, les sanglantes conséquences de ces funestes partages entre frères ! Les conspirations de palais et de famille royale ne disparurent pas entièrement avec le siècle barbare des Chilpéric et des Clotaire, des Frédégonde et des Brunehaut, des Lothaire et des Louis de Bavière. Louis XI était encore soupçonné d'avoir abrégé les jours de son père : Charles-Le-Mauvais empoisonnait réellement le Dauphin, depuis Charles V. Toutefois la maison royale n'était plus inondée du sang d'un frère versé par la main d'un frère. Le raffinement des mœurs avait substitué au poignard de l'assassin les intrigues et les complots du brouillon politique. Le faible Gaston conspirait bien encore sous le faible Louis